

À VILLENEUVE

L'ancienne caserne du feu, en attendant sa nouvelle affectation, est utile à diverses manifestations : Le marché d'échange gratuit de l'association *pArtAge'Air* ou la fête multiculturelle *Arc-en-Ciel* les 3 et 10 septembre ainsi que l'aide à l'assurance maladie organisée fin octobre par le PS.

Beaucoup d'études et d'actions sont en cours pour revitaliser le tourisme à Villeneuve. La station *Villeneuve Roule* a mis à disposition 3000 vélos en 5 mois. Rappelons qu'en plus de prêter des vélos cela donne du travail à des personnes sans-emploi. Parmi les 19 chômeurs en fin de droit qui ont participé à ce programme de réinsertion (pour le Valais et notre cité), huit ont trouvé du travail.



Vous pouvez toujours acheter des abonnements journaliers *CFF Flexicard* auprès de l'administration communale. Suite à une intervention de notre groupe au Conseil communal, c'est maintenant trois cartes quotidiennes qui sont à disposition.

Villeneuve a participé pour la première fois le 8 septembre dernier aux Journées d'action nationale *Clean up Day*. Six classes de l'établissement scolaire ont nettoyé les abords des collèges de Roche et de Villeneuve. Le lendemain, ce sont 25 bénévoles qui ont nettoyé la zone de la Tronchenaz et de l'Eau-Froide. Ils ont récolté une grande quantité de déchets abandonnés sur la voie publique et en particulier des centaines de mégots de cigarette.

La Grenouille Rouge

Parti Socialiste Vaud
section de Villeneuve.
Réal. et mise en pages :
Robert CONRAD, Pdt
Tirage : 2800 ex.
ps-villeneuve.ch
info@ps-villeneuve.ch



« Grenouille » est le sobriquet
des habitants de Villeneuve



LA GRENOUILLE ROUGE

PS section de Villeneuve

février 2018



Voici ce que dit (entre autres) l'initiative extrémiste NO BILLAG
Constitution Fédérale, art. 93 Radio et télévision :
al. 3 La Confédération met régulièrement **aux enchères** des
concessions de radio et de télévision.

Si l'initiative «No-Billag» devait passer, ce serait la porte ouverte à toutes les spéculations. Seuls les milliardaires et les riches sociétés commerciales pourraient acheter les concessions. Les radios et télévisions d'aujourd'hui disparaissent et nous n'aurons plus que du commerce médiatique. Sans compter que cela coûtera plus cher que 1 fr./jour (redevance Billag 2019)

DES ACTES, PAS DE BLA-BLA

No Billag: LE PIÈGE

Victimes de No Billag : les auditeurs et les téléspectateurs

La FRC a fait tous les calculs et propose de rejeter l'initiative

Si la Suisse devait accepter l'initiative «No Billag», les principaux perdants seraient les auditeurs et téléspectateurs. Ils devront payer plus cher que la redevance pour avoir accès à des émissions moins diversifiées et dispersées sur de nombreuses chaînes. Ils devront supporter plus de publicité. La plupart des émissions qu'ils aiment auront cessé d'exister car elles ne sont pas rentables. Les images de leur région disparaîtront des écrans, ils n'auront plus de reflets sonores ni d'accompagnement radio pendant la journée ou lors de leur déplacement en automobile.

La population paierait finalement plus cher pour un service de moins bonne qualité. Un abonnement annuel pour des prestations identiques à celles fournies actuellement coûterait bien plus cher que la redevance : s'ils veulent regarder autant d'émissions qu'aujourd'hui, les personnes âgées, qui sont de grands consommateurs de TV paieront plus de 2000 francs, un film et un match par semaine coûteront 622.80 sur l'ensemble de l'année, une offre combinée netflix et spotify pour toute la famille 477.60 (sans aucune image suisse ou régionale), un abonnement sport et divertissement (UPC, Sunrise) entre 480 et 800 francs.

VOUS AIMIEZ RADIO-CHABLAIS ?

TANT PIS ...

VOTEZ
NON

L'acceptation de l'initiative aurait pour grave conséquence l'affaiblissement de la place médiatique suisse et signifierait la mort de la SSR et des radios et TV régionales bénéficiant de la redevance. Le public y perdrait beaucoup, mais le sport, la culture et l'information aussi, ainsi que le fédéralisme et la démocratie.

Avec cette initiative de marchandisation, on passe de ce qui compte à ce qui se compte

POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES



INITIATIVE POUR LES SOINS DENTAIRES

Le financement : 0,5 % des salaires permet de financer cette assurance

Deux exemples

Mme Rochat, 39 ans
Divorcée sans enfants

Salaire: 5000.-/mois

Le stress et les frais liés à son divorce l'ont poussée à retarder ses contrôles. Elle se fait diagnostiquer une parodontite sévère.

Situation actuelle

Traitement: fr. 3136.-

Suivi préventif: fr. 540.55 /an

En cas de oui le 4 mars

Ses frais et consultations seront pris en charge grâce à sa cotisation mensuelle:

fr. 25.-/mois

Mme et M. Jeanneret, 78 et 75 ans
Retraités AVS

Rentes cumulées: 4609.-/mois

Ils n'ont pas accès aux prestations complémentaires dentaires. Madame doit se faire couronner une prémolaire en urgence.

Situation actuelle

Dépense moyenne: fr. 250.-/an

Coût total du traitement: fr. 2600.-

En cas de oui le 4 mars

Arrivés à la retraite, ils ne cotiseront pas, mais tous leurs frais seront pris en charge:

fr. 0.-/mois

Ce que prévoit l'initiative pour le canton de Vaud :

1. La mise en place d'une assurance cantonale pour les soins dentaires de base
2. Un meilleur dispositif de prévention en matière de santé bucco-dentaire
3. La création d'un réseau de polycliniques dentaires régionales pour garantir l'accès aux soins



SOINS DENTAIRES : VOTEZ OUI